

B-EXCURSION TRAIN + VÉLO DE LOCATION POUR GROUPES

Pour les groupes à partir de 15 voyageurs

Réduction : sur le train et les vélos de location

⊙ 2^{ème} classe

⊙ Aller-retour

OÙ L'UTILISER ?

Pour un voyage aller-retour entre 2 gares ou points d'arrêt belges et l'utilisation de vélos de location à partir d'un point vélo ou d'un point de location.

POUR QUI ?

- Pour les groupes de personnes de 12 ans ou plus qui souhaitent voyager, en train aller-retour à un tarif avantageux, jusqu'à un point vélo ou un point de location repris dans l'offre B-Excursion, pour y retirer un vélo et l'utiliser toute la journée.
- Le groupe est constitué au minimum de 15 voyageurs payants. Le groupe est sous la direction d'un responsable désigné nominativement qui est contractuellement responsable vis-à-vis de la SNCB.

OÙ L'ACHETER ?

- Une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes doit faire l'objet d'une réservation. Le responsable du groupe réserve le voyage en train et les vélos au préalable et à temps auprès du Contact Center de la SNCB :
 - via le formulaire de demande sur letrain.be (rubrique Loisirs & Découvertes)
 - ou par tél. au 02 528 28 28 (7 jours sur 7, de 7h à 21h30).La réservation est gratuite.
- La réservation peut être faite :
 - au plus tard 12 jours ouvrables (du lundi au vendredi, sauf jours fériés légaux) avant la date de départ. Le responsable du groupe effectue le paiement par virement. Le montant doit être sur le compte de la SNCB au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de départ. Les billets sont envoyés par la poste au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de départ.
 - au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de départ si les billets sont retirés et payés au guichet d'une gare convenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de départ.
- Le Contact Center de la SNCB réserve :
 - les places assises dans les trains
 - les vélos de location auprès du point vélo ou du point de location.
- Le Contact Center de la SNCB accorde la B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes pour autant :
 - qu'il y ait suffisamment de places assises disponibles à bord des trains pour le trajet, les horaires et à la date souhaités
 - qu'il y ait suffisamment de vélos de location disponibles au point vélo ou point de location.Si ce n'est pas le cas, le Contact Center recherche la meilleure alternative possible en concertation avec le responsable du groupe.
- Une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes peut être achetée au maximum 180 jours avant la date de départ.



SUR QUEL SUPPORT ?

Papier.

COMMENT L'UTILISER ?

- Une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes est composée de deux éléments :
 - un billet collectif pour le voyage en train aller-retour en 2^{ème} classe entre deux gares ou points d'arrêt déterminés (pas des Zones)
 - un bon collectif pour la location de vélos pour une journée dans un point vélo ou un point de location.
- Le billet de train est valable pour un voyage aller-retour en 2^{ème} classe pour le trajet et à la date qui sont mentionnés sur celui-ci, et exclusivement dans la ou les voiture(s) des trains à bord desquels des places assises ont été réservées pour le groupe.
- Tous les participants du groupe doivent voyager ensemble à bord des trains convenus et occuper uniquement les places assises qui leur ont expressément été réservées.
- Si les trains empruntés ne sont pas ceux à bord desquels des places assises ont été réservées pour le groupe, un montant forfaitaire supplémentaire¹ sera perçu.
- Pendant le voyage, le responsable du groupe doit être en possession de la confirmation de réservation (formulaire C3) et de tous les billets collectifs de la B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes.
- Le voyage aller doit être effectué avant le voyage retour.
- Le groupe ne peut pas voyager via un itinéraire alternatif².
- Les gares de départ et de destination sont toujours deux gares ou points d'arrêt bien déterminés (pas des Zones). Si la gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone, le groupe ne peut pas circuler librement à l'intérieur de cette(s) Zone(s).
- Le groupe ne peut pas s'éloigner de sa gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser sa gare de destination pour y revenir. La B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes est valable uniquement entre les gares de départ et de destination mentionnées. En cas de changement de gare de départ, la modification doit être demandée au Contact Center au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de départ. Voir aussi : LE GROUPE PEUT-IL UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?
- Si la gare de départ ou de destination du groupe est Brussels Airport – Zaventem, les portiques de cette gare seront ouverts par l'intervention d'un steward étant donné qu'il n'y a pas de billets individuels.
- Les groupes ne peuvent emporter ni vélos, ni tandems, ni animaux.
- Les points vélo sont situés dans les gares ou à proximité et sont facilement reconnaissables à leur logo.
- Pour pouvoir établir le contrat de location dans le point vélo ou le point de location, une carte d'identité ou un passeport est nécessaire.
Certains points vélo et points de location demandent sur place une garantie pour les vélos.
- Le groupe restitue les vélos le jour même dans le point vélo / point de location où il les a retirés.

LA COMPOSITION DU GROUPE PEUT-ELLE ÊTRE MODIFIÉE ?

Il est possible de modifier la composition du groupe :

- **AVANT délivrance des billets au groupe :**
Le responsable du groupe demande la modification au Contact Center de la SNCB. Le Contact Center modifiera la réservation dans la mesure du possible.
 - Une augmentation du nombre de participants du groupe est possible s'il y a des places assises disponibles à bord des trains et des vélos de location disponibles.
 - Une diminution du nombre de participants du groupe est possible au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de départ du voyage.

¹ Voir "Tarifs" des Conditions de Transport

² Voir lexique



- **APRÈS délivrance des billets au groupe :**

Le responsable du groupe demande la modification au guichet de la gare.

La composition du groupe peut être augmentée ou diminuée de 10 voyageurs au maximum.

- Une augmentation du nombre de participants du groupe est possible tant que le Contact Center peut réserver les vélos supplémentaires au préalable et à temps. Il n'y a pas de garantie de places assises pour les voyageurs supplémentaires.
- Une diminution du nombre de participants du groupe est possible au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de départ. Lors du remboursement, des frais administratifs³ sont déduits par personne payante ne voyageant plus.

En cas de diminution du nombre de participants, le groupe doit cependant toujours être composé au minimum de 15 voyageurs payants.

A QUEL PRIX ?

- Le prix d'une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes varie selon :
 - le nombre de voyageurs composant le groupe
 - la distance kilométrique de l'itinéraire le plus court entre la gare de départ et la gare de destination du groupe telles que prévues pour la B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes, selon l'une des trois zones de distance suivantes :
 - zone A : jusqu'à 34 km
 - zone B : de 35 à 69 km
 - zone C : à partir de 70 km
- Par 15 voyageurs payants, 1 voyageur bénéficie gratuitement d'une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes. Chaque voyageur qui voyage gratuitement reçoit un billet de train gratuit.
- Tous les participants du groupe paient le même tarif, même les enfants de moins de 12 ans. Ceux-ci bénéficient également de places assises réservées. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas accompagner gratuitement un groupe en possession d'une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes.
- Les personnes qui voyagent avec un autre titre de transport valable n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul du prix de la B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes, ni pour le calcul du nombre de voyageurs gratuits. Ils ne bénéficient pas de places assises réservées.
- Les réquisitoires ne sont pas acceptés comme moyen de paiement pour une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes.

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Le responsable du groupe doit demander le remboursement ou l'annulation du voyage en groupe au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de départ :
 - au Contact Center de la SNCB si les billets n'ont pas encore été délivrés
 - au guichet si les billets ont déjà été délivrés. Dans ce cas, les billets seront remboursés avec une déduction des frais administratifs⁴ par personne payante ne voyageant plus.
- En cas de remboursement partiel, le nombre minimum requis de 15 voyageurs payants doit être respecté, sans quoi la B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes n'est plus d'application.
- Une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes n'est pas remboursable :
 - si elle a été achetée entièrement ou partiellement avec un bon de compensation, un bon d'échange ou un chèque vert (Écochèque, Eco Pass)
 - si la demande de remboursement ou d'annulation du voyage en groupe a été introduite moins de 5 jours ouvrables avant la date de départ
 - en cas de billets utilisés partiellement
 - en cas de perte ou de vol.
- Le fait que des places assises réservées soient occupées ne donne droit à aucune forme d'indemnité ou de

³ Voir "Tarifs" des Conditions de Transport

⁴ Voir "Tarifs" des Conditions de Transport



remboursement.

- Si la fermeture du point vélo ou du point de location n'a pas été communiquée préalablement et à temps à la SNCB par le point vélo ou le point de location, la SNCB remboursera la B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes sans aucune indemnité supplémentaire.
- La responsabilité de la SNCB se limite au voyage en train. En cas de perte ou vol du vélo, de dommages et accident impliquant celui-ci, ou de manquement qui est la responsabilité du point vélo ou du point de location, la SNCB n'accordera ni remboursement, ni indemnité.

COMMENT PASSER DE 2^{EME} EN 1^{ERE} CLASSE ?

Il n'y a pas de surclassement possible pour les B-Excursions Train + Vélo de location pour groupes.

LE GROUPE DOIT-IL PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si le groupe voyage au départ ou à destination de la gare de Brussels Airport – Zaventem, la Redevance Diabolo pour chaque voyageur payant est comprise dans le prix du billet. Le supplément est compté automatiquement 2 fois : 1 fois pour le voyage aller et 1 fois pour le voyage retour. Les personnes voyageant gratuitement doivent encore acheter un billet Redevance Diabolo tant pour le voyage aller que pour le voyage retour.
- Si le groupe utilise la gare de Brussels Airport – Zaventem uniquement pour prendre une correspondance, la Redevance Diabolo n'est pas d'application.

QUE PERMET LE BILLET ?

- **LE GROUPE PEUT-IL FAIRE UNE HALTE DURANT LE VOYAGE ?**
Non. Les membres du groupe doivent voyager ensemble entre deux gares ou points d'arrêt déterminés et dans les trains à bord desquels des places assises leur ont été réservées.
- **LE GROUPE PEUT-IL CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**
Non. La destination du voyage en groupe correspond au lieu du point vélo ou du point de location qui a été prévu pour la B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes et pour laquelle des places assises leur ont été réservées dans un ou plusieurs train(s) déterminé(s).
- **LE GROUPE PEUT-IL UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**
 - Non. La B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes est valable uniquement entre les gares de départ et de destination mentionnées. En cas de changement de gare de départ, la modification doit être demandée au Contact Center au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de départ. Celui-ci modifiera la réservation pour autant qu'il y ait des places assises disponibles à bord des trains pour le trajet aller-retour supplémentaire.
 - Une B-Excursion Train + Vélo de location pour groupes ne peut être combinée ni avec un titre de transport en trafic international, ni avec un titre de transport en trafic transfrontalier.

